

PLAN STRATÉGIQUE 2017-22

DU SECTEUR CAPRIN

SOUS-SECTEUR : LAIT

Responsable :



Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

Comité de suivi :

Christian Dubé, président, Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

Sylvie Girard, productrice, Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

Sylvie Nadon, coordonnatrice aux opérations, Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

Sophie Girouard, productrice, Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec

Raynald Dubé, producteur, Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec

Paul-André Veilleux, directeur des finances et approvisionnements, Laiterie de Coaticook

Richard Sanchez, chef analyse et approvisionnement de lait, Agropur

Martin Valiquette, directeur général, Laiterie Chalifoux-Riviera

Geneviève Maher et Renée Lalancette, Direction du développement des secteurs agroalimentaires, MAPAQ

Mélanie Pottle, Direction générale des services à l'industrie, Agriculture et agroalimentaires Canada

Accompagnateur :

Bernard Belzile, agroéconomiste

SERVICES CONSEILS BERNARD BELZILE INC.



L'élaboration du plan stratégique a été rendue possible grâce à la contribution financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

PLAN STRATÉGIQUE 2017-22 DU SECTEUR CAPRIN

SOUS-SECTEUR : LAIT

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Quelques faits :

- Au Québec, 108 producteurs déclaraient la production de lait de chèvre comme étant leur activité principale en 2016. Ces entreprises déclaraient un cheptel de 15 794 chèvres laitières, soit une moyenne de 146 têtes par troupeau.
- Le volume de lait de chèvre transformé au Québec a fluctué entre 10,3 à 11,5 millions de litres entre 2010 et 2015. En comparaison, l'Ontario a transformé 43,2 millions de litres de lait de chèvre en 2015.
- La part de marché canadien occupé par le Québec est passée de 28 à 21 % entre 2010 et 2015. Cette perte de marché s'est faite au profit de l'Ontario qui a vu sa part passer de 72 % à 79 % durant la même période.
- Six transporteurs se partagent le transport du lait de chèvre aux usines dont quatre ne transportent que du lait de chèvre et deux sont des entreprises de transport de lait de vache qui ont développé des routes « chèvres ».
- Le Québec comptait 57 établissements de transformation de lait de chèvre, dont 22 producteurs-transformateurs.
- Les principaux transformateurs de lait (Saputo, Agropur, Liberté et Chalifoux) transforment 90 % du lait produit au Québec. Le lait transformé à la ferme représente moins de 2 % du total produit.
- 80% du lait de chèvre québécois est transformé en fromage et 20% en lait et yogourts¹.
- Recensement de plus de 209 fromages québécois à base de lait de chèvre. La buchette de fromage frais demeure le principal produit de lait de chèvre consommé par les Québécois et les Ontariens².
- Le prix du lait de référence au Québec a varié entre 1,01\$ et 1,04\$ entre 2010 et 2015.
- Selon les données de La Financière agricole, le pourcentage d'exploitations adhérentes au programme Agristabilité se trouvant dans une mauvaise situation financière avec un revenu net négatif était de 29 % en 2014. Cependant, il faut noter que ce pourcentage a diminué depuis 2010 alors qu'il était de 44 %.

Principales forces :

- Le cheptel québécois est de bonne qualité. La notoriété de la génétique de certains élevages québécois représente un atout non négligeable.
- Accès aux services de Valacta (contrôle laitier et services-conseils).
- Présence d'un troupeau caprin de qualité au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault.
- Présence d'un noyau relativement stable de producteurs spécialisés et plus expérimentés (on estime à environ 20 % le nombre de producteurs comptant plus de 10 ans d'expérience).
- Les produits frais (lait, yogourt) et les fromages fins québécois ont une bonne réputation et une grande notoriété.
- Présence d'une grande variété de fromages et autres produits innovants à base de lait de chèvre.

¹ Selon une étude récente de Forest, Lavoie Conseil

² Ibid.

Principales faiblesses :

- La demande des transformateurs québécois est stagnante; le secteur ne profite pas de la croissance du marché observée en Ontario.
- Le manque d'harmonisation et de transparence entre les systèmes québécois et ontariens de mise en marché (prix et autres facteurs).
- La variabilité des coûts et de l'efficacité du système de transport.
- L'absence de moyens (classes de lait) permettant de diriger le lait vers les marchés les plus lucratifs et stimuler le développement de nouveaux produits.
- Le système d'octroi des contrats liant directement le producteur avec le transformateur crée des iniquités entre les producteurs lors de variations de la demande annuelle des transformateurs. Il apporte un niveau de risque élevé également au transformateur, car ce dernier doit s'engager sur des volumes sans savoir comment se développera son marché, ce qui nuit à l'innovation.
- Le lait de chèvre demeure un créneau secondaire pour les grandes usines de transformation du Québec.
- La qualité du lait (composantes et innocuité) peut être améliorée.
- Le haut taux de roulement du personnel du Syndicat a un impact négatif sur le service offert.
- Les coûts de production élevés, la santé financière fragile des fermes et le caractère « à temps partiel » et non viable de plusieurs entreprises.

Opportunités

- La demande croissante pour les produits laitiers caprins sur le marché canadien et mondial.
- La possibilité d'augmenter les volumes de production pour répondre à la demande de transformateurs à l'extérieur du Québec.
- Le projet de l'entreprise chinoise Feihe d'implanter une usine de fabrication d'aliments pour nourrissons pourrait, s'il se concrétise, représenter une opportunité de marché très importante.
- Le nouveau cadre stratégique canadien en cours d'élaboration pourra être une source de financement importante pour les projets du secteur.
- La croissance du secteur caprin en Ontario et l'implantation éventuelle de l'entreprise Feihe pourraient offrir des opportunités de marchés pour les sujets de remplacement et les reproducteurs québécois.

Menaces

- Le développement accéléré du secteur caprin en Ontario peut aussi être vu comme une menace pour les parts de marchés détenus par les producteurs québécois.
- Le risque de désintéressement des transformateurs québécois si les conditions d'approvisionnement en lait de chèvre ne s'améliorent pas.
- L'entrée de fromages de spécialité découlant de l'accord commercial Canada – UE pourrait gruger des parts de marché aux fromages d'ici.
- Le projet de l'entreprise chinoise Feihe, à cause de son ampleur, risque de déstabiliser le marché du lait de chèvre au Canada.
- Le manque de soutien financier risque d'amener les producteurs à délaisser le contrôle laitier et d'autres outils de suivi de performance.

VISION

Un secteur laitier dynamique et en croissance réunissant producteurs et transformateurs pour offrir aux consommateurs une vaste gamme de produits de qualité répondants à leurs besoins.

ENJEUX

- La capacité du secteur à se doter d'une vision commune et partagée entre les différents maillons de la filière quant aux avenues de développement à privilégier dans l'avenir.
- La capacité des producteurs et des transformateurs québécois à établir des conditions d'approvisionnement des usines laitières en lait de chèvre qui sont propices à l'innovation et au développement des marchés. Cela concerne principalement l'organisation du transport, la planification à court, moyen et long terme des contrats de production, les classes de lait selon les marchés visés, le contrôle de la qualité.
- La capacité des producteurs d'étaler la production au cours de l'année pour répondre aux besoins de la transformation.
- La part détenue par le Québec dans la production et le marché des produits laitiers caprins au Canada et la capacité des entreprises québécoises à répondre à une éventuelle importante demande de lait provenant des acheteurs actuels ou nouveaux.
- Le maintien et le développement d'un réseau d'entreprises caprines spécialisées, techniquement performantes, rentables et transférables.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action s'articule autour de quatre chantiers en lien avec les enjeux énoncés plus haut.

Chantier # 1 : La coordination verticale de la filière caprine

Chantier # 2 : Les conditions d'approvisionnement des usines de transformation

Chantier # 3 : Le développement de marché

Chantier # 4 : Le développement des entreprises et de la production

CHANTIER # 1 LA COORDINATION VERTICALE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE	
Objectif 1.1 Une structure de concertation	Mettre sur pied une structure de concertation réunissant les producteurs (Syndicat), les transporteurs, les transformateurs, les distributeurs, les gouvernements et autres structures d'appui au secteur caprin laitier. Cette table permettra de mettre en application les chantiers de la planification stratégique. Elle fournira aux participants des occasions de partager de l'information, de saisir des opportunités nouvelles, d'élaborer des stratégies fondées sur une vision commune du secteur, de comprendre les préoccupations de chacun, de clarifier et d'améliorer la gouvernance du secteur, etc.
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une structure de concertation verticale. • Embauche ou affectation d'une ressource (agent de développement) à la préparation, à l'animation et au soutien des travaux de la structure.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la structure • Tenue d'<u>au moins</u> une rencontre annuelle (idéalement quelques-unes), en personne, par visioconférence ou par téléphone des parties prenantes de l'industrie.
Échéancier :	2017-19
Responsable de la mise en œuvre :	Les PLCQ, les acheteurs, gouvernement et autres organisations en appui au secteur caprin.

CHANTIER # 2 LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT DES USINES DE TRANSFORMATION	
Objectif 2.1 La gestion des approvisionnements aux usines	Mettre en place un nouveau lien d'affaire entre le PLCQ et les acheteurs de lait. Les ententes contractuelles d'approvisionnement se feront directement entre ses deux parties pour simplifier la lourdeur administrative des acheteurs. Développer un nouveau système d'attribution du lait aux usines et de détermination du prix afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des acheteurs en ce qui a trait aux volumes et à l'utilisation (produits fabriqués). Ce nouveau système devrait aussi permettre de profiter des opportunités de marché qui peuvent se présenter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec. Il devrait permettre d'assurer des prix compétitifs en fonction des différents marchés desservis.
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une réflexion pour préciser les objectifs et déterminer les caractéristiques du système recherché. • Explorer les systèmes existants dans d'autres secteurs de production et ailleurs (autres provinces et pays). • Déterminer les diverses solutions envisageables pour le lait des producteurs québécois. • Évaluer chacune des options (faisabilité, coûts, bénéfices). • Faire un choix et mettre en œuvre la solution retenue, le cas échéant.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau système d'attribution du lait aux usines et de détermination des prix intégré à la convention de mise en marché du lait signé entre les producteurs et les transformateurs.
Échéancier :	2017 - 2022
Responsable de la mise en œuvre :	Les producteurs de lait de chèvre du Québec et les transformateurs signataires de la convention.
Objectif 2.2 Le transport	Optimiser le transport du lait aux usines
Actions prévues :	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les opérations et les coûts de transport. • Mener une réflexion pour trouver des solutions permettant d'optimiser le réseau de transport du lait aux usines. • Faire l'évaluation de solutions envisagées (étude de faisabilité et des impacts sur les coûts et l'efficacité de l'approvisionnement aux usines). • Selon les résultats des étapes précédentes, préparer une convention de transport liant les parties concernées.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du coût moyen de transport. • Diminution des coûts moyens de transport. • Augmentation du taux de satisfaction des acheteurs face à l'efficacité de l'approvisionnement
Échéancier :	2017 - 2022
Responsable de la mise en œuvre :	Les producteurs de lait de chèvre du Québec (collaboration des transporteurs et des transformateurs).

CHANTIER # 2 LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT DES USINES DE TRANSFORMATION (suite)	
Objectif 2.3 L'étalement de la production	Développer et mettre en place, dans les règlements liant les producteurs et le PLCQ, un mécanisme favorisant que la production de lait soit mieux répartie mensuellement en fonction des besoins du marché.
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et comprendre la courbe mensuelle des volumes de lait requis par les entreprises de transformation. • Mener une réflexion sur les mécanismes d'ajustement de la production à mettre en place. • Faire l'évaluation de solutions envisagées. • Faire un choix et mettre en œuvre la solution retenue, le cas échéant.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Une répartition plus équilibrée de la production durant l'année, tenant compte des besoins des transformateurs.
Échéancier :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre :	Les producteurs de lait de chèvre du Québec
Objectif 2.4 Le contrôle de la qualité	Améliorer la qualité du lait livré aux usines Cet objectif concerne à la fois les composantes et la salubrité du lait de chèvre.
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système d'analyse hebdomadaire de la qualité du lait en collaboration avec Valacta, et dont les résultats seraient accessibles rapidement et transmis directement au PLCQ et aux producteurs. • Améliorer l'efficacité du système d'analyse du MAPAQ en complément à celui réalisé avec Valacta. • Poursuivre la recherche sur la santé et l'hygiène du pis ainsi que sur l'impact des méthodes de traite sur la qualité du lait. • Poursuivre la recherche sur les facteurs affectant les composantes du lait (génétique, alimentation, régie, etc.). • Élaborer et diffuser un guide des bonnes pratiques à la ferme pour mieux gérer les facteurs de risque sur la qualité du lait. • Offrir de la formation ou des ateliers pratiques sur les bonnes pratiques à la ferme.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Taux réduit de non-conformité en bactéries et cellules somatiques (en lien avec le règlement sur les aliments). • Taux de matière grasse et de protéine amélioré.
Échéancier :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre :	Les producteurs de lait de chèvre du Québec en collaboration avec la Société des éleveurs de chèvres laitières de race, Valacta et les centres de recherche.

CHANTIER # 3 LE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ	
Objectif 3.1 De nouvelles opportunités de marché	Explorer et profiter de nouvelles opportunités de marché L'accès à ces nouveaux marchés devrait être progressif et coordonné pour ne pas affecter négativement l'approvisionnement des transformateurs québécois et être en lien avec un meilleur système d'attribution du lait aux usines (objectif 2.1)
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une veille stratégique et un échange régulier d'informations entre les groupes de producteurs et de transformateurs à l'échelle canadienne. • Collaborer avec l'entreprise chinoise intéressée à s'implanter au Canada pour l'obtention éventuelle de contrats d'approvisionnement à long terme.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux débouchés pour le lait des producteurs caprins québécois, permettant une augmentation régulière, coordonnée et significative de la production.
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Les producteurs de lait de chèvre du Québec
Objectif 3.2 Le prix Québec-Ontario	Harmoniser le prix du Québec à celui de l'Ontario
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer précisément les prix payés par les usines en Ontario, en fonction des différents débouchés, des composantes et autres conditions de mise en marché, et comparer avec les prix payés au Québec. • Apporter dans la convention de mise en marché les ajustements requis pour assurer la compétitivité du lait québécois sur le marché Québec-Ontario.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Prix du lait comparé Québec – Ontario jugé compétitif
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Les producteurs de lait de chèvre du Québec avec la collaboration des transformateurs

CHANTIER # 4 LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE LA PRODUCTION	
Objectif 4.1 Les meilleures techniques d'élevage	Augmenter la connaissance et l'utilisation des meilleures techniques d'élevage spécifiques à la chèvre, ce qui concerne l'alimentation, la reproduction, le contrôle des facteurs environnementaux, l'aménagement des bâtiments, la santé et le bien-être animal, etc.
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les travaux de recherche et développement sur l'alimentation des chèvres selon l'âge, le stade de lactation, le niveau de production, etc. • Poursuivre les travaux de recherche sur la reproduction (insémination artificielle, synchronisation des chaleurs, etc.) • Poursuivre les travaux de recherche et développement sur les facteurs environnementaux (qualité de l'air, température, lumière, humidité, hygiène, etc.). • Maintenir et bonifier l'offre en formation et activités d'échange de connaissances et de réseautage pour les producteurs et les conseillers (journée Inpacq, groupes de discussion, webinaires, portes ouvertes, après-midi d'étable, articles de vulgarisation, etc.). • Faire la mise à jour et la diffusion via l'Internet des guides d'élevage de la chèvre. • Faire connaître le Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation animaux de ferme – CHÈVRES. • Exercer une vigie sur les préoccupations de la société en regard du bien-être animal.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de recherche spécifiques à la chèvre, maintenue ou augmentée. • Nombre d'activités offertes aux producteurs et nombre de participants. • Nombre d'articles de vulgarisation. • Meilleurs accès aux guides d'élevage et autres publications spécialisées disponibles. • Maintien d'une image positive du secteur à l'égard du bien-être animal.
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	La Société des éleveurs de chèvres laitières de race avec la collaboration des producteurs de lait de chèvre du Québec, des centres de recherche, du MAPAQ, de Valacta, etc.

CHANTIER # 4 LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE LA PRODUCTION (suite)	
Objectif 4.2 Les outils et services-conseils	Fournir aux producteurs des outils et des services pour les aider à mieux gérer leurs entreprises
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Former et animer un réseau d'experts spécialisés en production caprine (agronomes, vétérinaires, techniciens) en mesure d'accompagner les producteurs dans la conduite et le développement de leur entreprise. • Appuyer et soutenir la diffusion des outils de contrôle de performance et de collecte de données à la ferme (contrôle laitier et autres outils de collecte de données, comptabilité, etc.). • Réaliser et diffuser auprès des producteurs des études comparatives (analyses de groupes) et des études de coûts de production pour mettre en valeur les données collectées et aider à la prise de décision.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation accrue des services-conseils. • Hausse du nombre de producteurs utilisant le contrôle laitier et d'autres outils de régie fournissant des données de production et de gestion. • Amélioration du revenu net des entreprises inscrites au programme d'Agristabilité – réduction marquée du nombre d'entreprises ayant un revenu net négatif.
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Les producteurs de lait de chèvre du Québec avec la collaboration du MAPAQ, de Valacta, des vétérinaires, des réseaux Agriconseils, des groupes conseils agricoles.

CHANTIER # 4 LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE LA PRODUCTION (suite)	
Objectif 4.3 La santé des troupeaux	Améliorer l'état de santé des troupeaux
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les recherches et les études approfondies sur les maladies caprines. • Promouvoir les programmes d'assainissement et de certification auprès de tous les producteurs caprins du Québec. • Élaborer et mettre en œuvre un programme de médecine préventive. • Réaliser des ateliers de formation sur la détection des maladies. • Documenter les facteurs de risques et les impacts de la mammite sur la productivité des élevages de chèvres laitières et élaborer un plan d'action et d'intervention. • Poursuivre les démarches concernant l'homologation des médicaments et un meilleur accès à ceux-ci.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance du taux de mortalité des chevrettes et chèvres adultes • Mise en place de nouveaux programmes d'assainissement des troupeaux (par exemple paratuberculose) • Augmentation du nombre de fermes participant aux programmes d'assainissement • Fréquence réduite des maladies problématiques aux élevages (AEC, para tuberculose, lymphadénite caséuse, mammite, etc.) • Accroissement du nombre de médicaments/vaccins homologués disponibles aux producteurs.
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, les centres de recherches, la Faculté de médecine vétérinaire et les vétérinaires praticiens

CHANTIER # 4 LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE LA PRODUCTION (suite)	
Objectif 4.4 La génétique	Améliorer la génétique dans l'ensemble des troupeaux caprins
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux producteurs des services-conseils pour les aider dans leur programme de sélection des sujets reproducteurs (chevrettes gardées, achat de boucs ou de semences). • Promouvoir les races caprines et encourager l'enregistrement, la classification et l'évaluation génétique des bêtes pour avoir une meilleure connaissance du potentiel génétique du cheptel québécois. • Organiser l'acquisition de matériel génétique (semences, boucs, etc.) d'autres pays. • Étudier la pertinence et la faisabilité d'un mécanisme collectif de financement des efforts d'amélioration génétique des troupeaux caprins.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Production de lait par chèvre augmentée de manière économique. • Qualité améliorée du lait dans ses composantes (taux de protéines et de gras).
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Les producteurs de lait de chèvre du Québec avec la collaboration de la Société des éleveurs de chèvres laitières de race, des centres de recherche, du MAPAQ, de Valacta, etc..
Objectif 4.5 Pépinière de chevrete	Mettre sur pied une pépinière de chevrettes pour augmenter la qualité sanitaire et génétique des chevrettes de remplacement et offrir une possibilité de démarrage de nouveaux élevages performants
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le projet (objectifs, taille, site, etc.). • Sonder l'intérêt des producteurs. • Mettre en œuvre le projet, le cas échéant.
Indicateurs de performance et résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Projet réalisé. • Nombre de chevrettes élevées en pépinière.
Échéanciers :	2017-2022
Responsable de la mise en œuvre	Les producteurs de lait de chèvre du Québec avec la collaboration de la Société des éleveurs de chèvres laitières de race, des centres de recherche et du MAPAQ